

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 1^{er} février 2023

L'an deux mille vingt-trois le premier février à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle René Camy à TARSACQ, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CAZALÈRE, Président.

Étaient présents : CAZENAIVE Bernard et LESCOUTE Thierry (ABIDOS). CAZALÈRE Jean-Pierre et CASOURANCQ Jean-Marc (ABOS). CHAMPETIER DE RIBES Jean et DIMMOCK Nicola (ARGAGNON). LAURIO Michel et PENE Robert (BÉSINGRAND). DUCAMIN Mathias et BARET Vincent (CARDESSE). POUSTIS Henri et LANGLES-MAYSONNAVE Pascal (CASTÉTIS). SANCHEZ Lionel (CUQUERON). NOUSTY Isabelle (LACOMMANDE). CILLAIRE Gervais (LACQ). MAYSONNAVE Jean-Marc (LAGOR). GOBERT Bernard et DOURAU Joël (LAHOURCADE). HONDET Henri (LASSEUBE). LASSERRE-BISCONTE Albert et LEMBEYE Pascal (LUCQ-DE-BÉARN). NAULÉ Jean (MASLACQ). BOURDEU Hélène et MARCEROU Marion (MONEIN). LACOSTE-PÉDELABORDE Jean-Marc et LETARGUA Jean-François (MONT). LEBACQ Bernard (MOURENX). LAMANOU Didier et LACHAIZE Laurent (NOGUÈRES). ARRÈGLE Jean-Jacques et BRUNO Jacques (OS-MARSILLON). PRUDENCE Nicolas (PARBAYSE). SIMONIN Jean-François et VIGNASSE Jean-Michel (PARDIES). MIRASSOU Marie-Thérèse et ESTREM Serge (TARSACQ). ARRIAU Philippe (VIELLESÉGURE). BELESTA-LABOURDETTE Pascal, LANUSSE Jacques, MICHON Olivier, SUREAU Frédéric et ROUSSELET Patrick (CAPBP).

Étaient excusés : SICRE Bernard (ABIDOS). DOUET Frédéric (ARGAGNON). TAPIN Laurent et NÈGRE Jérôme (BIRON). MATHEU DIT BERDUQUEU Albert (BUGNEIN). VIZOSO Karine (CARDESSE). GUICHEBAROU Christian et QUENOT Claudine (CASTETNER). LARRADET Monique (CUQUERON). MÉDOU Olivier (LACOMMANDE). CAZENAIVE Sylvain (LACQ). LAGARDÈRE Christophe (LAGOR). DOUS BOURDET-PEES Jean-Christophe (LASSEUBE). GARAT Bernard (LEDEUIX). SABY-MAUBESY Nadia et LABBÉ Pascal (LOUBIENG). ESCOS Julien (MASLACQ). CLAVÉ Jacques (MONT). GENNEVOIS Anne-Lise (MOURENX). PINCK Mickaël (PARBAYSE). HAGET Robert (PARDIES). LABORDE Florent (PRÉCHACQ-NAVARRENX). PÉDOUSSAUT Michel et LASCABES Jean-Jacques (SARPOURENX). JEANNEAU Gilles (SAUCÈDE). GALLARDO Manuel et LAPADU Thècle (SAUVELADE). PEYRE-POUTOU Patrick (VIELLESÉGURE). LARRIEU Didier, DULOUT Alain, PIAT Jean, POURTAU Xavier, BERNOS Michel, RECABORDE Philippe et CHOURET Serge (CAPBP).

Assistaient à la réunion : DELVERT Lionel (Direction du Syndicat). TUAL Philippe (SGC MOURENX-ORTHEZ). PATAUD Laurent et BRUNNER Frédéric (SAUR).

Secrétaire de séance : MIRASSOU Marie-Thérèse (art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Publié et affiché le 2 février 2023.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Il indique que la note de synthèse, jointe à la convocation, aborde sommairement les points de l'ordre du jour.

Il donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- compétence « Eau Potable »
 - examen et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022
 - affectation du résultat
 - opérations immobilières
 - examen et approbation du projet de budget primitif 2023
 - programme de travaux 2023
 - compte-rendu des travaux, études et dévolutions en cours
- compétence « Assainissement Collectif »
 - examen et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022
 - affectation du résultat
 - opérations immobilières
 - examen et approbation du projet de budget primitif 2023
 - programme de travaux 2023
 - compte-rendu des travaux, études et dévolutions en cours
- compétence « SPANC »
 - examen et approbation du compte administratif et du compte de gestion 2022
 - affectation du résultat
 - examen et approbation du projet de budget primitif 2023
- questions diverses.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion tenue le 7 décembre 2022, joint à la convocation.

Ce document est approuvé à l'unanimité.

COMPÉTENCE « EAU POTABLE »

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs « AEP » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE le compte de gestion « eau potable » pour l'exercice 2022.
- DÉCLARE que le compte de gestion « eau potable » 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente à l'assemblée le compte administratif 2022 « eau potable » et précise que les comptes de l'ordonnateur sont en parfaite concordance avec ceux du comptable. En accord avec Monsieur le Trésorier, il détaille ce document, arrêtant ainsi les comptes :

- En investissement :	
▪ Dépenses prévues.....	7 564 635,00 €
▪ Dépenses réalisées.....	4 099 704,98 €
▪ Restes à réaliser	2 284 249,00 €
▪ Recettes prévues.....	7 564 635,00 €
▪ Recettes réalisées	3 289 152,88 €
▪ Restes à réaliser	884 529,00 €
- En fonctionnement :	
▪ Dépenses prévues.....	8 896 858,00 €
▪ Dépenses réalisées.....	3 867 814,21 €
▪ Recettes prévues.....	8 896 858,00 €
▪ Recettes réalisées	8 903 866,60 €
- Résultat de clôture de l'exercice 2022 :	
▪ Déficit d'investissement.....	810 552,10 €
▪ Excédent de fonctionnement.....	5 036 052,39 €
▪ Résultat global	4 225 500,29 €

Le Président étant sorti de la salle, le compte administratif est soumis au vote de l'assemblée sous la présidence du doyen d'âge.
Ce document est approuvé à l'unanimité.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 551 450,00	1 919 254,21			1 632 195,79
012	Charges de personnel et frais assimilé	596 500,00	566 945,03			29 554,97
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	84 700,00	70 087,33			14 612,67
Total des dépenses de gestion des services		4 232 650,00	2 556 286,57	0,00	0,00	1 676 363,43
66	Charges financières	366 724,00	188 278,37	157 439,22		21 006,41
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	3 000,00			19 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
022	Dépenses imprévues	78 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 699 374,00	2 747 564,94	157 439,22	0,00	1 794 369,84
023	Virement à la section d'investissement (3 231 672,00				
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	965 812,00	962 810,05			3 001,95
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 197 484,00	962 810,05	0,00	0,00	3 234 673,95
TOTAL		8 896 858,00	3 710 374,99	157 439,22	0,00	5 029 043,79
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	5 275 000,00	5 278 750,02			-3 750,02
74	Subventions d'exploitation		3 900,00			-3 900,00
75	Autres produits de gestion courante	17 400,00	17 255,77			144,23
Total des recettes de gestion des services		5 292 400,00	5 299 905,79	0,00	0,00	-7 505,79
76	Produits financiers	50,00	52,95			-2,95
77	Produits exceptionnels	500,00				500,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		5 292 950,00	5 299 958,74	0,00	0,00	-7 008,74
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	198 504,00	198 503,49			0,51
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		198 504,00	198 503,49	0,00	0,00	0,51
TOTAL		5 491 454,00	5 498 462,23	0,00	0,00	-7 008,23
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		3 405 404,37				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	5 953 178,00	2 661 396,17	2 284 249,00	1 007 532,83
	Total des dépenses d'équipement	5 953 178,00	2 661 396,17	2 284 249,00	1 007 532,83
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues	5 000,00	2 544,78		2 455,22
16	Emprunts et dettes assimilés	1 229 145,00	1 229 144,88		0,12
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	78 808,00			
	Total des dépenses financières	1 312 953,00	1 231 689,66	0,00	81 263,34
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	100 000,00	8 115,66		81 884,34
	Total des dépenses réelles d'invest.	7 366 131,00	3 901 201,49	2 284 249,00	1 180 680,51
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	198 504,00	198 503,45		0,51
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	198 504,00	198 503,49	0,00	0,51
	TOTAL	7 564 635,00	4 099 704,98	2 284 249,00	1 180 681,02
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues	1 735 143,00	786 218,42	884 529,00	64 395,58
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	900 000,00	900 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	2 635 143,00	1 686 218,42	884 529,00	64 395,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	100 000,00	8 115,66		81 884,34
	Total des recettes réelles d'invest.	2 735 143,00	1 694 334,08	884 529,00	156 279,92
021	Virement de la section de fonctionnement	3 231 672,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	965 812,00	962 810,05		3 001,95
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	4 197 484,00	962 810,05	0,00	3 234 673,95
	TOTAL	6 932 627,00	2 657 144,13	884 529,00	3 390 953,87
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	632 008,75			

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur le Président indique à l'assemblée, qui vient d'adopter le compte administratif 2022 « eau potable », qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice antérieur conformément aux dispositions de la comptabilité M4 :

- excédent d'exploitation 2022	1 630 648,02 €
- excédent reporté	3 405 404,37 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé	5 036 52,39 €
- déficit d'investissement 2022	1 442 560,85 €
- excédent reporté	632 008,75 €
- déficit des restes à réaliser	1 399 720,00 €
Soit un besoin de financement	2 210 272,10 €

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DÉCIDE d'affecter au budget primitif 2023 « eau potable » le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

▪ En dépense d'investissement (compte 001)	810 552,10 €
▪ En recettes d'investissement (compte 1068)	2 210 272,10 €
▪ En recettes d'investissement (compte 1064)	0,00 €
▪ En recettes d'exploitation (compte 002)	2 825 780,29 €

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES 2022

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de délibérer, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n°95-127 du 8 février 1995, sur le bilan de la politique foncière menée par le Syndicat, document qui sera annexé au compte administratif 2022. Les acquisitions ou ventes suivantes ont été réalisées en 2022 sur le budget « eau potable » :

A – aliénations : néant

B – acquisitions :

Section	N°	Commune	Lieu-dit	Vendeur	Superficie			Prix TTC
					Ha	A	Ca	
AR	521	Lescar	La Ribère	Claudine et Jean-Claude HAU			8	61,00 €
AA	56	Poey-de-Lescar	Dela Dou Baniou			1	33	
AA	58	Poey-de-Lescar	Dela Dou Baniou				99	
AB	259	Artiguelouve	Saligue Ouest	Commune d'Artiguelouve		7	37	185,00 €
AA	61	Poey-de-Lescar	Dela Dou Baniou	Commune de Poey-de-Lescar		10	42	261,00 €
Superficie totale						20	19	507,00 €

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- PREND connaissance des opérations immobilières effectuées par le Syndicat au cours de l'exercice 2022.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente délibération qui sera annexée au compte administratif 2022.

EXAMEN ET APPROBATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif de l'exercice 2023 « eau potable ».

Le document présenté s'équilibre à la somme totale de 16 139 660, 00 € comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Exploitation	8 453 030,00	8 453 030,00
Investissement	7 686 630,00	7 686 630,00
Total	16 139 660,00	16 139 660,00

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ADOPTE les propositions de Monsieur le Président
- VOTE le budget primitif 2023 « eau potable ».

SECTION D'EXPLOITATION

I - DÉPENSES		POUR MÉMOIRE	RÉALISÉ 2022	BP HT
		BP + DM 2022	HT	2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 551 450	1 919 254,21	3 529 250
604	Achat d'études et de prestations de services	130 000	4 753,29	130 000
6061	Fournitures non stockables (EDF)	8 000	6 631,74	20 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	7 500	4 283,18	7 500
6064	Fournitures administratives	6 500	3 509,39	6 500
6066	Carburants	8 500	7 747,31	8 500
6068	Autres matières et fournitures	850	0,00	850
613	Location (logiciels COSOLUCE et photocopieur)	11 700	10 325,70	12 000
61521	Entretien et réparations sur bâtiments publics	90 000	15 540,28	90 000
61523	Entretien et réparations sur réseaux	40 000	31 348,10	40 000
61528	Entretien et réparations autres	2 000	0,00	2 000
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	8 500	8 253,36	10 000
6156	Maintenance	91 500	4 043,78	90 000
616	Primes d'assurances	30 000	25 882,44	30 000
617	Etudes et recherches	8 500	3 562,36	8 500
618	Divers	17 000	10 368,58	17 000
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 000	1 178,01	9 000
623	Publicité, publications, relations publiques	4 200	1 252,00	4 200
624	Transport de biens et transports collectifs	200	0,00	200
625	Déplacements, missions, réceptions	17 000	10 857,93	17 000
626	Frais postaux et télécommunications	20 000	14 863,13	20 000
627	Services bancaires	3 000	1 300,00	3 000
628	Concours divers	3 036 000	1 751 007,63	0
6288	Remboursements autres	0	0,00	3 000 000
635	Autres impôts et taxes & versements assimilés (admin. impôts)	1 500	2 546,00	3 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	596 500	566 945,03	648 000
621	Personnel extérieur au service	0	0,00	0
6410	Rémunération du personnel	408 500	394 427,56	442 000
6450	Charges sécurité sociales	112 000	105 619,99	115 000
647	Autres charges sociales	17 000	13 380,48	17 000
648	Autres charges de personnel	59 000	53 517,00	74 000
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	84 700	70 087,33	84 700
653	Indemnités, frais mission et formation élus	39 000	33 321,53	39 000
6541	Créances admises en non-valeur	500	0,00	500
6542	Créances éteintes	200	0,00	200
658	Charges gestion courante (CDG 64, trop perçu, PAT, etc.)	45 000	36 765,80	45 000
66	CHARGES FINANCIÈRES	366 724	345 717,59	337 251
66111	Intérêts des emprunts	363 516	363 515,37	334 690
661121	ICNE de l'année N	174 445	157 439,22	156 000
661122	ICNE de l'année N-1	-175 237	-175 237,00	-157 439
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	4 000	0,00	4 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 000	3 000,00	22 000
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	0,00	10 000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000	0,00	4 000
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000	0,00	5 000
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement (eau vive)	3 000	3 000,00	3 000
022	DEPENSES IMPREVUES	78 000	0	80 000
022	Dépenses imprévues	78 000	0,00	80 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	965 812	962 810,05	1 023 830
675-042	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 000	0,00	3 000
6811-042	Dotations aux amortissements et aux provisions	962 812	962 810,05	1 020 830
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 231 672	0,00	2 727 999
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		8 896 858	3 867 814,21	8 453 030

II - RECETTES

		POUR MÉMOIRE BP + DM 2022	RÉALISÉ 2022 HT	BP HT 2023
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	0,00	0
64198	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	0,00	0
6459	Remboursements sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	0	0,00	0
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	5 275 000	5 278 750,02	5 386 000
7011	Eau	5 065 000	5 068 750,02	5 100 000
704	Travaux (participations des particuliers et des communes)	0	0,00	0
708	Produits activités annexes (mise à dispo perso + rbsmt frais)	210 000	210 000,00	0
70878	Rbsmt de frais par des tiers	0	0,00	286 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0	3 900,00	9 100
74	Subventions d'exploitation	0	3 900,00	9 100
75	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	17 400	17 255,77	17 400
752	Revenus des immeubles	400	400,00	400
7588	Produits divers gestion courante (autres)	17 000	16 855,77	17 000
76	PRODUITS FINANCIERS	50	52,95	50
761	Produits de participations	0	0,00	0
7688	Produits financiers	50	52,95	50
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500	0,00	500
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0,00	0
773	Mandats annulés	100	0,00	100
775	Produits des cessions d'éléments actif	400	0,00	400
778	Autres produits exceptionnels	0	0,00	0
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	198 504	198 503,49	214 200
777-042	Quote-part des subventions d'investissement transf au cpte de résultat	198 504	198 503,49	214 200
002	EXCÉDENT EXERCICES ANTÉRIEURS	3 405 404	3 405 404,37	2 825 780
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		8 896 858	8 903 866,60	8 453 030

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellés	Opérations non affectées	Achat de terrains	Acquisition de véhicules	Siège du Syndicat	Matériel et prestations informatiques	Acquisition de mobilier	TRAVAUX					Total	
								RAR 2022	Programme 2023	HP 2023	Sécurisation champ captant	UPEP Artiguelouve		
	DÉPENSES													
001	Déficit investissement clôture	-	-	-	-	-	-	810 552	-	-	-	-	-	810 552
020	Dépenses imprévues	95 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95 000
1391-040	Amortissements des subventions	214 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	214 200
131	Subventions d'équipement	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000
1641	Remboursement emprunts	1 266 205	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 266 205
211-26	Achat de terrains	-	50 000	-	-	-	-	30 672	-	-	-	-	-	80 672
218-27	Acquisition de véhicule	-	-	36 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36 000
2313-25	Siège du Syndicat	-	-	-	30 000	-	-	-	-	-	-	-	-	30 000
2051-29	Matériel et prestations informatiques	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	10 000
218-29	Matériel et prestations informatiques	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	20 000
218-24	Acquisition de mobilier	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	10 000
2315-22	Travaux Programme	-	-	-	-	-	-	2 001 678	2 385 424	-	-	-	-	4 387 102
2315-23	Travaux Hors Programme	-	-	-	-	-	-	73 240	-	300 000	-	-	-	373 240
2315-30	Sécurisation champ captant	-	-	-	-	-	-	15 306	-	-	50 000	-	-	65 306
2315-31	UPEP mutualisée Artiguelouve	-	-	-	-	-	-	163 353	-	-	-	20 000	-	183 353
TOTAL DÉPENSES		1 580 405	50 000	36 000	30 000	30 000	10 000	3 094 801	2 385 424	300 000	50 000	20 000	-	7 586 630
	RECETTES													
001	Excédent investissement clôture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
021	Autofinancement complémentaire	556 575	50 000	36 000	30 000	30 000	10 000	-	1 835 424	140 000	30 000	10 000	-	2 727 999
1064	Réserves règlementées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
1068	Autres réserves	-	-	-	-	-	-	2 210 272	-	-	-	-	-	2 210 272
131	Subventions d'équipement (subventions DPT/AEAG et participations collectivités)	-	-	-	-	-	-	884 529	-	160 000	20 000	10 000	-	1 074 529
1641	Emprunt 2023	-	-	-	-	-	-	-	550 000	-	-	-	-	550 000
211-040	Terrains	3 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 000
2805-040	Amortissements des immobilisations	2 730	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 730
2813-040	Amortissements des immobilisations	38 600	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38 600
28156-040	Amortissements des immobilisations	931 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	931 100
28175-040	Amortissements des immobilisations	6 920	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 920
2818-040	Amortissements des immobilisations	41 480	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41 480
TOTAL RECETTES		1 580 405	50 000	36 000	30 000	30 000	10 000	3 094 801	2 385 424	300 000	50 000	20 000	-	7 586 630

OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS

Art.	Libellés	Pose et renouvellement des poteaux incendie 2023	Total
4581-2023	DÉPENSES		
	Dépenses (à subdiviser par opération)	100 000,00	100 000,00
TOTAL DÉPENSES		100 000,00	100 000,00
4582-2023	RECETTES		
	Recettes (à subdiviser par opération)	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES		100 000,00	100 000,00

PROJET DE PROGRAMME 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet de programme 2023 :

1. Renouvellement de canalisations et de branchements

Commune	Opération	Montant estimatif H.T. total
Toutes communes	Déplacements et renouvellements imprévus	259 000 €
Abos	RD433, route de Pardies - Pose débitmètre sur F300	30 000 €
Arbus	Rue de la fontaine - Renouvellement réseau	33 000 €
Arbus	Chemin Catrouilh - Renouvellement réseau	173 000 €
Lagor	Réservoir Lucbéreilh - Renouvellement réseaux vers route des crêtes et RD111	238 000 €
Lasseube	Chemin des crêtes - Renouvellement réseau	138 000 €
Lucq-de-Béarn	Chemin des crêtes - Renouvellement réseau	172 000 €
Maslacq	Chemin de la tour - Renouvellement réseau	70 000 €
Monein	Chemin de Badet - Renouvellement réseau	98 000 €
Monein	Chemin Caubeigt - Renouvellement réseau (tranche 3)	280 000 €
Mourenx	Rue de la Bourgade, renouvellement traversée Baïse	30 000 €
Mourenx	Allée Lamartine, avenue Pasteur et rue de Roncevaux - Renouvellement réseau	179 000 €
TOTAL RENOUVELLEMENT CANALISATIONS		1 700 000 €

2. Autres travaux

Commune	Opération	Montant estimatif H.T.
Lacq	Réhabilitation des conduites sous le pont de Lacq/Abidos	440 000 €
Artiguelouve	MOE Réhabilitation station de reprise d'Artiguelouve	30 000 €
Tarsacq	Réalisation d'un chemin rural à Tarsacq (accès réservoirs BS)	115 000 €
Toutes communes	Clôtures et sécurisation ouvrages	100 000 €
TOTAL AUTRES TRAVAUX		685 000 €

TOTAL OPERATION P 2023		2 385 000 €
-------------------------------	--	--------------------

3. Champ captant Arbus-Tarsacq		
Commune	Opération	Montant estimatif H.T.
Arbus	Mise en conformité forage F7bis	50 000 €
TOTAL OPERATION CHAMP CAPTANT		50 000 €

Total investissement	
Investissements 2023	
1. Renouvellement de canalisations et de branchements	1 700 000 €
2. Autres opérations	685 000 €
3. Champs captant Arbus-Tarsacq	50 000 €
4. Informatique	10 000 €
5. Renouvellement véhicules	36 000 €
6. Acquisitions de terrains	50 000 €
TOTAL	2 481 000 €

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX ET ÉTUDES EN COURS

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée de l'état d'avancement des travaux et études en cours :

1. Renouvellement de canalisations et de branchements

Commune	Opération	Montant estimatif H.T.	avancement au 01/02/2023
Abos	RD433, route de Pardies - Pose débitmètre sur F300	30 000 €	à étudier
Arbus	Rue du château d'Abos - Déplacement réseau	68 000 €	finitions
Aubertin	Chemin de Piqué - Renouvellement réseau	213 000 €	terminé
Aubertin	Chemin Larrimou et route de la Baïse - Renouvellement réseau	211 000 €	programmé
Lagor	Rue des Cèdres - Renouvellement réseau	90 000 €	étude en cours
Lahourcade	Chemin Vergez - Renouvellement réseau	102 000 €	en cours
Lasseube	Chemin des crêtes - Renouvellement réseau	138 000 €	étude en cours
Lucq-de-Béarn	RD110 - Renouvellement réseau (tranche 4)	360 000 €	finitions
Lucq-de-Béarn	Chemin Marquesouquères - Renouvellement réseau (tranche 5)	305 000 €	en cours
Monein	Route de Lucq-de-Béarn - Déplacement réseau	44 000 €	finitions
Mourenx	Rue de la Bourgade, renouvellement traversée Baïse	30 000 €	à étudier
Mourenx	Rue Jean Jaurès - Renouvellement réseau	113 000 €	programmé 02/23
Mourenx	Rue Saint-Exupéry - Renouvellement réseau	46 000 €	programmé 02/23
Sarpourenx	Route d'Orthez - Renouvellement réseau	193 000 €	finitions
Toutes communes	Déplacements et renouvellements imprévus	300 000 €	169 559 € HT engagés en 2022
TOTAL RENOUVELLEMENT CANALISATIONS P2022		2 243 000,00 €	

2. Programme 2021 fin et 2022 - ouvrages et autres opérations

Commune	Opération	Montant estimatif	avancement au 01/02/2023
Toutes communes	Pose de clôtures - sécurisation ouvrages	100 000 €	étude en cours
Arbus	Réhabilitation des réservoirs du Haut Service	560 000 €	travaux en cours
Aubertin	Renouvellement hydraulique réservoir sur tour	210 000 €	travaux en cours
Lacq	Réhabilitation des conduites sous le pont de Lacq/Abidos	440 000 €	finitions
Artiguelouve et Poey-de-Lescar	Construction d'une station de surveillance de la qualité du Gave de Pau en amont de P1A et P2A	175 000 €	marché attribué - foncier à régler
Arbus	Mise en conformité forage F7bis	50 000 €	consultation à lancer
27 communes	Etude des Schémas de Défense contre les Incendies	70 000 €	étude en cours
TOTAL PROGRAMME OUVRAGES ET AUTRES OPERATIONS		1 605 000,00 €	

COMPTE-RENDU DES DÉVOLUTIONS PASSÉES EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des marchés passés selon une procédure adaptée qu'il a signés depuis la dernière réunion du Comité Syndical en vertu de la délégation que lui a attribuée l'assemblée dans sa délibération du 29 juillet 2020.

N° marché	OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT HT
EP2230	Etude hydrogéologique de délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages d'Arbus, Artiguelouve et Tarsacq	ETIAGES / AQUIFÈRES	31 550,00 €
EP2236	Relevés topographiques allée Châteaubriand à Mourenx	TOPO PYRENEES	540,00 €
EP2237	Bornages avant travaux de clôtures de réservoirs d'eau potable à Lucq-de-Béarn, Maslacq, Monein et Sauvelade	SARL SEBASTIEN MORERE	4 740,00 €
EP2301	Recherche d'amiante routier et d'HAP pour les travaux du 1er semestre 2023	ADIOME	7 165,00 €
EP2302	Travaux de plomberie complémentaires propriété Pardies route de Coos à Monein	SPEM	326,15 €
EP2303	Contrôles de compactage route départementale 9 à Sarpourenx	GEOTEC	5 520,00 €
EP2304	Relevés topographiques pour les travaux du 1er semestre 2023	TOPO PYRENEES	8 900,00 €
EP2305	Etudes géotechniques pour les travaux du 1er semestre 2023	ALIOS PYRENEES	8 645,00 €
EP2306	Travaux de taille des arbres du siège du Syndicat à Tarsacq	ATOUT VERT	1 450,00 €
EP2307	Etude géotechnique pour la réalisation d'un chemin d'accès au réservoir du bas service de Tarsacq	ALIOS PYRENEES	9 000,00 €

COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs « assainissement collectif » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE le compte de gestion « assainissement collectif » pour l'exercice 2022.

- DÉCLARE que le compte de gestion « assainissement collectif » 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente à l'assemblée le compte administratif 2022 « assainissement collectif » et précise que les comptes de l'ordonnateur sont en parfaite concordance avec ceux du comptable. En accord avec Monsieur le Trésorier, il détaille ce document, arrêtant ainsi les comptes :

- En investissement :

▪ Dépenses prévues.....	3 264 027,00 €
▪ Dépenses réalisées.....	1 225 043,04 €
▪ Restes à réaliser.....	872 125,00 €
▪ Recettes prévues.....	3 264 027,00 €
▪ Recettes réalisées.....	1 627 219,31 €
▪ Restes à réaliser.....	121 187,00 €

- En fonctionnement :

▪ Dépenses prévues.....	2 831 153,00 €
▪ Dépenses réalisées.....	1 261 759,50 €
▪ Recettes prévues.....	2 831 153,00 €
▪ Recettes réalisées.....	2 826 967,28 €

- Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

▪ Excédent d'investissement.....	402 176,27 €
▪ Excédent de fonctionnement.....	1 565 207,78 €
▪ Résultat global.....	1 967 384,05 €

Le Président étant sorti de la salle, le compte administratif est soumis au vote de l'assemblée sous la présidence du doyen d'âge. Ce document est approuvé à l'unanimité.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	736 240,00	404 257,61			331 982,39
012	Charges de personnel et frais assimilé	132 000,00	132 000,00			
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	52 000,00	37 151,60			14 848,40
Total des dépenses de gestion des services		920 240,00	573 409,21	0,00	0,00	346 830,79
66	Charges financières	113 413,00	44 150,85	55 770,85		13 491,30
67	Charges exceptionnelles	170 500,00	12 837,66			157 662,34
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	14 200,00	1 658,40			12 541,60
022	Dépenses imprévues	40 800,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 259 153,00	632 056,12	55 770,85	0,00	571 326,03
023	Virement à la section d'investissement (995 067,00				
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	576 933,00	573 932,53			3 000,47
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 572 000,00	573 932,53	0,00	0,00	998 067,47
TOTAL		2 831 153,00	1 205 988,65	55 770,85	0,00	1 569 393,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	1 230 531,00	1 359 833,89			-129 302,89
74	Subventions d'exploitation	160 000,00	27 728,66			132 271,34
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	7 884,10			2 115,90
Total des recettes de gestion des services		1 400 531,00	1 395 446,65	0,00	0,00	5 084,35
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		900,65			-900,65
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 400 531,00	1 396 347,30	0,00	0,00	4 183,70
042	<i>Opé. ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>132 921,00</i>	<i>132 918,18</i>			<i>2,82</i>
043	<i>Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(</i>					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		132 921,00	132 918,18	0,00	0,00	2,82
TOTAL		1 533 452,00	1 529 265,48	0,00	0,00	4 186,52
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 297 701,80				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des opérations d'équipement		2 450 896,00	636 125,35	872 125,00	942 645,65
Total des dépenses d'équipement		2 450 896,00	636 125,35	872 125,00	942 645,65
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues	2 000,00	239,86		1 760,14
16	Emprunts et dettes assimilés	431 710,00	431 709,65		0,35
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
28	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	46 500,00			
Total des dépenses financières		480 210,00	431 949,51	0,00	48 260,49
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	200 000,00	24 050,00		175 950,00
Total des dépenses réelles d'invest.		3 131 106,00	1 092 124,86	872 125,00	1 166 856,14
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>132 921,00</i>	<i>132 918,18</i>		<i>2,82</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		132 921,00	132 918,18	0,00	2,82
TOTAL		3 264 027,00	1 225 043,04	872 125,00	1 166 858,96
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues	685 210,00	222 526,01	121 187,00	341 496,99
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	450 000,00	450 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		1 135 210,00	672 526,01	121 187,00	341 496,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	200 000,00	23 943,77		176 056,23
Total des recettes réelles d'invest.		1 335 210,00	696 469,78	121 187,00	517 553,22
021	Virement de la section de fonctionnement	995 067,00			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	576 933,00	573 932,53		3 000,47
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 572 000,00	573 932,53	0,00	998 067,47
TOTAL		2 907 210,00	1 270 402,31	121 187,00	1 515 620,69
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		356 817,00			

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur le Président indique à l'assemblée, qui vient d'adopter le compte administratif 2022 « assainissement collectif », qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice antérieur conformément aux dispositions de la comptabilité M4 :

- excédent d'exploitation 2022 267 505,98 €
 - excédent reporté 1 297 701,80 €

Soit un excédent d'exploitation cumulé 1 565 207,78 €

- excédent d'investissement 2022 45 359,27 €
 - excédent reporté 356 817,00 €
 - déficit des restes à réaliser 750 938,00 €

Soit un besoin de financement 348 761,73 €

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DÉCIDE d'affecter au budget primitif 2023 « assainissement collectif » le résultat de l'exercice 2022 comme suit :
 - En recette d'investissement (compte 001) 402 176,27 €
 - En recettes d'investissement (compte 1068) 348 761,73 €
 - En recettes d'exploitation (compte 002) 1 216 446,05 €

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES 2022

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il convient de délibérer, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n°95-127 du 8 février 1995, sur le bilan de la politique foncière menée par le Syndicat, document qui sera annexé au compte administratif 2022. Les acquisitions ou ventes suivantes ont été réalisées en 2022 sur le budget « assainissement collectif » :

A – aliénations : néant

B – acquisitions : néant

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- PREND connaissance des opérations immobilières effectuées par le Syndicat au cours de l'exercice 2022.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente délibération qui sera annexée au compte administratif 2022.

EXAMEN ET APPROBATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif de l'exercice 2023 « assainissement collectif ».

Le document présenté s'équilibre à la somme totale de 5 987 941,00 € comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Exploitation	2 728 326,00	2 728 326,00
Investissement	3 259 615,00	3 259 615,00
Total	5 987 941,00	5 987 941,00

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ADOPTE les propositions de Monsieur le Président.
- VOTE le budget primitif 2023 « assainissement collectif ».

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

Assainissement collectif

SECTION D'EXPLOITATION

I - DÉPENSES		POUR MÉMOIRE BP + DM 2022	RÉALISÉ 2022	BP 2023
CHARGES A CARACTERE GENERAL		736 240	404 257,61	832 250
604	Achat d'études, prestations de services	120 000	110 008,38	125 000
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	75 000	77 395,51	210 000
6062	Produits de traitement	5 000	727,50	5 000
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 000	4 107,49	5 000
61523	Entretien et réparations sur réseaux	80 000	68 393,63	80 000
61528	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	15 000	11 219,00	15 000
6156	Maintenance	120 000	94 222,54	140 000
6161	Primes d'assurances multirisques	12 000	11 906,86	14 000
617	Etudes et recherches	95 000	7 410,11	50 000
618	Divers (documentation)	5 100	0,00	5 100
6222	Com. recouvrement redevance d'assainissement	15 000	3 689,50	15 000
6226	Honoraires	1 000	0,00	1 000
6227	Frais d'acte et de contentieux	2 000	0,00	2 000
6231	Annonces et insertions	1 500	720,00	1 500
6241	Transport sur achats	100	0,00	100
6262	Frais de télécommunications (postes relèvement)	10 000	2 000,09	10 000
627	Services bancaires et assimilés	1 000	457,00	1 000
6287	Remboursement de frais	177 000	12 000,00	0
62871	Rbsmt de frais à la collectivité de rattachement	0	0,00	12 000
6288	Remboursements autres	0	0,00	140 000
6356	Redevance pour occupation du domaine public	40	0,00	50
6371	Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements d'eau	500	0,00	500
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	132 000	132 000,00	146 000
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement (budget AEP)	132 000	132 000,00	146 000
6318	Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0,00	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	52 000	37 151,60	52 000
6541	Créances admises en non-valeur	5 000	0,00	5 000
6542	Créances éteintes	5 000	3 925,67	5 000
658	Charges diverses de gestion courante	42 000	33 225,93	42 000
66	CHARGES FINANCIÈRES	113 413	99 921,70	102 105
66111	Charges d'intérêts des emprunts et dettes	106 927	106 926,78	97 375
661121	ICNE de l'année N	64 262	55 770,85	55 500
661122	ICNE de l'année N-1	-62 776	-62 775,93	-55 770
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	5 000	0,00	5 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	170 500	12 837,66	210 500
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000	0,00	60 000
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	150 000	4 057,66	150 000
678	Autres charges exceptionnelles	500	8 780,00	500
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	14 200	1 658,40	4 000
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	14 200	1 658,40	4 000
022	DÉPENSES IMPREVUES	40 800	0	54 000
022	Dépenses imprévues	40 800	0,00	54 000
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	576 933	573 932,53	591 945
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 000	0,00	3 000
6811	Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	573 933	573 932,53	588 945
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0	0,00	0
023	AUTOFINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	995 067	0,00	735 526
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		2 831 153	1 261 759,50	2 728 326

II - RECETTES

		POUR MÉMOIRE	RÉALISÉ	BP
		BP + DM 2022	2022	2023
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	0,00	0
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0	0,00	0
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES	1 230 531	1 359 833,89	1 199 901
704	Travaux	300	150,00	170
70611	Redevances assainissement collectif	1 060 000	1 080 371,37	980 000
70613	Participation pour assainissement collectif (communes + PFAC)	153 231	262 312,52	213 231
7087	Remboursement de frais	17 000	17 000,00	0
70878	Rbsmt de frais par des tiers	0	0,00	6 500
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	160 000	27 728,66	165 000
741	Primes d'épuration	10 000	23 671,00	15 000
748	Autres subventions d'exploitation	150 000	4 057,66	150 000
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000	7 884,10	8 000
7588	Produits divers de gestion courante (autres)	10 000	7 884,10	8 000
76	PRODUITS FINANCIERS	0	0,00	0
761	Produits financiers (diverses communes)	0	0,00	0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	900,65	0
7711	Dédits et pénalités perçues	0	0,00	0
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0	0,00	0
773	Mandats annulés exercices antérieurs	0	0,00	0
778	Autres produits exceptionnels	0	900,65	0
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0,00	1 600
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0	0,00	1 600
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	132 921	132 918,18	137 379
777	Quote-part des subventions d'investissement transf au cpte de résultat	132 921	132 918,18	137 379
791	Transferts de charges d'exploitation	0	0,00	0
002	EXCÉDENT EXERCICES ANTÉRIEURS	1 297 701	1 297 701,80	1 216 446
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		2 831 153	2 826 967,28	2 728 326

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	Libellés	Opérations non affectées	Terrains	Matériel de bureau et informatique	Matériel d'exploitation	TRAVAUX			Total
						RAR 2022	Programme 2023	Hors programme 2023	
	DÉPENSES								
001	Déficit investissement clôture	-	-	-	-	-	-	-	0
020	Dépenses imprévues	50 000	-	-	-	-	-	-	50 000
139111-040	Subventions d'équipements Agence de l'Eau	48 125	-	-	-	-	-	-	48 125
13912-040	Subventions d'équipements Régions	17 395	-	-	-	-	-	-	17 395
13913-040	Subventions d'équipements Départements	48 918	-	-	-	-	-	-	48 918
13914-040	Subventions d'équipements Communes	4 283	-	-	-	-	-	-	4 283
13915-040	Subventions d'équipements Gpmts collectivités	6 638	-	-	-	-	-	-	6 638
13918-040	Subventions d'équipements Autres	12 020	-	-	-	-	-	-	12 020
1318	Subventions d'équipements Autres	2 000	-	-	-	-	-	-	2 000
1641	Emprunts	407 391	-	-	-	-	-	-	407 391
1687	Emprunts	19 951	-	-	-	-	-	-	19 951
2111-25	Terrains	-	30 000	-	-	-	-	-	30 000
21562-26	Matériel spécifique d'exploitation service ass.	-	-	-	10 000	-	-	-	10 000
2051-24	Concessions et droits assimilés	-	-	-	-	33 365	-	-	33 365
2183-24	Matériel de bureau et informatique	-	-	10 000	-	-	-	-	10 000
2315-22	Travaux Programme	-	-	-	-	786 707	1 220 769	-	2 007 476
2315-23	Travaux Hors Programme	-	-	-	-	52 053	-	300 000	352 053
TOTAL DÉPENSES		616 721	30 000	10 000	10 000	872 125	1 220 769	300 000	3 059 615
	RECETTES								
001	Excédent de clôture	-	-	-	-	402 177	-	-	402 177
021	Autofinancement complémentaire	24 776	30 000	10 000	10 000	-	660 750	-	735 526
1068	Apports, dotations et réserves	-	-	-	-	348 761	-	-	348 761
13111	Subventions de l'AEAG	-	-	-	-	55 430	10 019	-	65 449
1313	Subventions du Département	-	-	-	-	33 976	-	-	33 976
1314	Participations des communes	-	-	-	-	13 375	-	100 000	113 375
1315	Participations de gpmts de collectivités	-	-	-	-	-	-	50 000	50 000
1318	Participations des particuliers	-	-	-	-	18 406	-	150 000	168 406
1641	Emprunt 2023	-	-	-	-	-	550 000	-	550 000
2111-040	Terrains nus	3 000	-	-	-	-	-	-	3 000
28153-040	Amortissement des réseaux	550 940	-	-	-	-	-	-	550 940
28156-040	Amortissement matériel spécifique d'exploitation	2 554	-	-	-	-	-	-	2 554
28175-040	Amort. des installations, matériel et outillage tech	35 451	-	-	-	-	-	-	35 451
2805-040	Amortissement des concessions&droits similaires	0	-	-	-	-	-	-	0
4818-040	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	-	-	-	-	-	-	0
TOTAL RECETTES		616 721	30 000	10 000	10 000	872 125	1 220 769	300 000	3 059 615

OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS

Art.	Libellés	Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales	Total
4581-10	DÉPENSES Dépenses (à subdiviser par opération)	200 000,00	200 000,00
TOTAL DÉPENSES		200 000,00	200 000,00
4582-10	RECETTES Recettes (à subdiviser par opération)	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES		200 000,00	200 000,00

PROJET DE PROGRAMME 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet de programme 2023 :

Commune	Action	Source	Coût (€HT) prog SMEAGB
BIRON	Réhabilitation PR Biron échangeur + diag permanent	Hors SDA	25 000,00 €
LACQ	Réhabilitation des conduites sous le pont de Lacq/Abidos	Hors SDA	91 000,00 €
LACQ	Extension de réseau chemin de Catalogne	Hors SDA	20 000,00 €
LACQ	Réhabilitation / amélioration des performances de la STEU de Lacq-Abidos	SDA	60 000,00 €
OS-MARSILLON	Renouvellement PR Os-Marsillon Marsillon	Hors SDA	65 000,00 €
OS-MARSILLON	Renouvellement PR Os-Marsillon Baïse	SDA	65 000,00 €
OS-MARSILLON	Extension du réseau d'assainissement - chemin la cournière	Hors SDA	25 000,00 €
PARDIES	Sécurisation PR AYGUETTES + renouvellement armoire	Hors SDA	12 000,00 €
PARDIES	Restructuration et extension de réseau rue Hourcade et rue de Provence Desserte LIDL	Hors SDA	111 000,00 €
PARDIES	Route d'Abos restructuration réseau	Hors SDA	70 000,00 €
PARDIES	Extension de réseau route de l'église de Noguères	Hors SDA	60 000,00 €
MASLACQ	Extension de réseau chemin de Betlé	Hors SDA	40 000,00 €
MASLACQ	Extension de réseau quartier Larue	Hors SDA	25 000,00 €
ARTIGUELOUVE	Extension du réseau d'assainissement - lotissement des Barthes	Hors SDA	20 000,00 €
LAROIN	Desserte chemin des Ecoles	Hors SDA	340 000,00 €
Ensemble des communes	Programme de réhabilitation de regards	SDA	33 000,00 €
Ensemble des communes	Programme de réhabilitation des branchements	SDA	45 000,00 €
Ensemble des communes	Travaux imprévus (réparations, extensions, déplacements)	Hors SDA	113 000,00 €
TOTAL TRAVAUX PROGRAMME 2023			1 220 000,00 €

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX ET ÉTUDES EN COURS

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée de l'état d'avancement des travaux et études en cours :

Commune	Nature des travaux	Opération	Montant HT	Avancement au 01/02/2023
ABIDOS	réhabilitation	Réhabilitation rue du Moulin	3 500 €	terminé
ABOS	réhabilitation	Réhabilitation réseau EU Route de Tarsacq	94 000 €	terminé
ARBUS	réhabilitation	Réhabilitation ponctuelle et regards	7 600 €	terminé
ARTIGUELOUVE	réhabilitation	Réparations ponctuelles, réhabilitation sur réseau principal, route d'Aubertin et regards	70 700 €	terminé
LACQ	réhabilitation	Chemin Carriou	17 000 €	terminé
PARDIES	réhabilitation	réhabilitation réseau EU rue des Ayguettes	3 900 €	terminé
LAROIN	réhabilitation	réhabilitation réseau EU rue principale	18 900 €	terminé
BIRON	réhabilitation	Programme de réhabilitation des conduites sur Biron	22 400 €	terminé
BIRON	équipements ouvrages	Mise en place sonde piezo dans le PR Echangeur	2 000 €	report 2023
TARSACQ	réhabilitation	Réparations ponctuelles chemin de la STEP + rue de pau	17 200 €	terminé
LACQ	réhabilitation	Réparation ponctuelle et chemisage continu sur chemin de Terres Nabes	80 100 €	finitions
ARTIGUELOUVE	déplacement	déplacement réseau pour le tunnel piétonnier	50 000 €	opération annulée
MASLACQ	extension	Desserte route de Lagor	178 000 €	terminé
LAROIN	extension restructuration	Desserte chemin des Ecoles	340 000 €	travaux programmés
PARDIES	réhabilitation	Sécurisation PR AYGUETTES + renouvellement armoire	12 000 €	étude en cours
11 communes et CCLO	étude	Etude des schémas directeurs d'eaux pluviales	112 800 €	phase 3 en cours
LACQ	réhabilitation	Renouvellement de réseau rue de la Gare	140 000 €	finitions
Toutes communes	réhabilitation	Programme de réhabilitation de regards	32 750 €	étude en cours
Toutes communes	réhabilitation	Programme de réhabilitation des branchements et réparations réseau	127 000 €	en cours
ARBUS	réhabilitation	Séparation réseau EU/EP Lotissement Saint-Sorque	43 000 €	travaux en cours
LAGOR	renouvellement	restructuration du réseau rue des cèdres	70 000 €	étude en cours
LACQ	renouvellement	Renouvellement PR LACQ PANACAU + traversée voie ferrée	100 000 €	étude en cours
OS-MARSILLON	renouvellement	Renouvellement PR OS-MARSILLON MARSILLON	65 000 €	étude en cours
OS-MARSILLON	renouvellement	Renouvellement PR OS-MARSILLON BAÏSE	65 000 €	étude en cours
ARBUS	renouvellement	Déplacement réseau rue de la plaine - agrandissement école	40 000 €	attente projet définitif commune
PARDIES	renouvellement	Restructuration réseau avenue Camous	245 000 €	finitions
LACQ	extension	Extension du réseau de collecte chemin de mariaou	32 000 €	attente
MASLACQ	extension	Extension du réseau de collecte cami Hia delà	24 000 €	attente
ARTIGUELOUVE	extension	Extension du réseau de collecte chemins du Piqueur et des écoles	37 000 €	finitions
Toutes communes	déplacements /extensions	Déplacements / extensions réseaux liés à l'urbanisation	50 000 €	0 € engagé au 31/12/2022
Toutes communes	travaux	Travaux imprévus	75 000 €	36 000 € engagés au 31/12/22

COMPTE-RENDU DES DÉVOLUTIONS PASSÉES EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des marchés passés selon une procédure adaptée qu'il a signés depuis la dernière réunion du Comité Syndical en vertu de la délégation que lui a attribuée l'assemblée dans sa délibération du 29 juillet 2020.

N° marché	OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT HT
AC2301	Autosurveillance des STEP de Tarsacq, Abidos, Maslacq et Vielleségure 2023	LABORATOIRE DES PYRENEES ET DES LANDES	22 000,00 €
AC2302	Acquisition d'une caméra portative d'inspection de canalisations et d'un détecteur de réseaux et de sondes	AGM TEC	6 140,00 €

COMPÉTENCE « SPANC »

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs « SPANC » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE le compte de gestion « SPANC » pour l'exercice 2022.
- DÉCLARE que le compte de gestion « SPANC » 2022, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président présente à l'assemblée le compte administratif 2022 « assainissement non collectif » et précise que les comptes de l'ordonnateur sont en parfaite concordance avec ceux du comptable. En accord avec Monsieur le Trésorier, il détaille ce document, arrêtant ainsi les comptes :

- En investissement :

- Dépenses prévues 0,00 €
- Dépenses réalisées 0,00 €
- Restes à réaliser 0,00 €

- Recettes prévues 0,00 €
- Recettes réalisées 0,00 €
- Restes à réaliser 0,00 €

- En fonctionnement :

- Dépenses prévues 227 049,00 €
- Dépenses réalisées 130 465,16 €

- Recettes prévues 227 049,00 €
- Recettes réalisées 207 170,70 €

- Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

▪ Excédent d'investissement	0,00 €
▪ Excédent de fonctionnement.....	76 705,54 €
▪ Résultat global	76 705,54 €

Le Président étant sorti de la salle, le compte administratif est soumis au vote de l'assemblée sous la présidence du doyen d'âge.
Ce document est approuvé à l'unanimité.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	141 600,00	70 307,75		71 292,25
012	Charges de personnel et frais assimil	60 000,00	60 000,00		
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00			5 000,00
Total des dépenses de gestion des services		206 600,00	130 307,75	0,00	76 292,25
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	2 000,00			2 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	1 500,00	157,41		1 342,59
022	Dépenses imprévues	16 949,00			
Total des dépenses réelles d'exploitation		227 049,00	130 465,16	0,00	96 583,84
023	<i>Virement à la section d'investissement (</i>				
042	<i>Opé. d'ordre transfert entre sections (</i>				
043	<i>Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp</i>				
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		227 049,00	130 465,16	0,00	96 583,84
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Vente de produits finis, prestations de s	130 000,00	110 121,00		19 879,00
74	Subventions d'exploitation				
75	Autres produits de gestion courante				
Total des recettes de gestion des services		130 000,00	110 121,00	0,00	19 879,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &				
Total des recettes réelles d'exploitation		130 000,00	110 121,00	0,00	19 879,00
042	<i>Opé. ordre transfert entre sections (2)</i>				
043	<i>Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(</i>				
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		130 000,00	110 121,00	0,00	19 879,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		97 049,70			

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Monsieur le Président indique à l'assemblée, qui vient d'adopter le compte administratif 2022 « assainissement non collectif », qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice antérieur conformément aux dispositions de la comptabilité M4 :

- déficit d'exploitation 2022 20 344,16 €
- excédent reporté 97 049,70 €

Soit un excédent d'exploitation cumulé 76 705,54 €

- déficit d'investissement 2022 0,00 €
- déficit reporté 0,00 €
- déficit des restes à réaliser 0,00 €

Soit un excédent de financement 76 705,54 €

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DÉCIDE d'affecter au budget primitif 2023 « SPANC » le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

- En recette d'investissement (compte 001) 0,00 €
- En recettes d'investissement (compte 1068) 0,00 €
- En recettes d'exploitation (compte 002) 76 705,54 €

EXAMEN ET APPROBATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président présente à l'assemblée le budget primitif de l'exercice 2023 « SPANC ».

Le document présenté s'équilibre à la somme totale de 226 855,00 € comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Exploitation	226 855,00	226 855,00
Investissement	NÉANT	
Total	226 855,00	226 855,00

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- ADOPTE les propositions de Monsieur le Président.

- VOTE le budget primitif 2023 « SPANC ».



syndicat
GAVE & BAÏSE
eau & assainissement

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

SPANC

SECTION D'EXPLOITATION

I - DÉPENSES		POUR MÉMOIRE BP + DM 2022	RÉALISÉ 2022	BP 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		141 600	70 307,75	85 100
604	Achat de prestations de services	80 000	46 311,82	40 000
6063	Fourniture d'entretien et de petit équipement	0	0,00	2 000
6068	Autres matières et fournitures	7 000	0,00	2 000
6156	Maintenance	6 000	0,00	6 000
617	Etudes et recherches	20 000	0,00	18 000
618	Divers	1 500	128,79	1 500
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 000	0,00	2 000
623	Publicité, publications, relations publiques	1 500	864,00	500
626	Frais postaux et de télécommunications	500	0,00	500
627	Services bancaires et frais assimilés	100	3,14	100
628	Divers (frais liés à la mise à disposition)	23 000	23 000,00	0
62871	Rbsmt de frais à la collectivité de rattachement	0	0,00	6 000
62878	Rbsmt de frais à des tiers	0	0,00	6 500
012 CHARGES DE PERSONNEL		60 000	60 000,00	122 000
621	Personnel extérieur au service	60 000	60 000,00	0
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	0	0,00	122 000
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES		5 000	0,00	5 000
6541	Créances admises en non-valeur	2 500	0,00	2 500
6542	Créances éteintes	1 500	0,00	1 500
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000	0,00	1 000
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000	0,00	2 000
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000	0,00	2 000
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0	0,00	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0,00	0
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 500	157,41	300
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 500	157,41	300
022 DEPENSES IMPREVUES		16 949	0,00	12 455
022	Dépenses imprévues	16 949	0,00	12 455
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		227 049	130 465,16	226 855
II - RECETTES		POUR MÉMOIRE BP + DM 2022	RÉALISÉ 2022	BP 2023
70 VENTE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES		130 000	110 121,00	150 000
7062	Redevances d'assainissement non collectif	130 000	110 121,00	150 000
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		0	0,00	0
74	Subventions d'exploitation	0	0,00	0
7478	Autres organismes	0	0,00	0
75 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE		0	0,00	0
758	Produits divers gestion courante	0	0,00	0
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		0	0,00	0
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0,00	0
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0	0,00	150
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0	0,00	150
002 EXCÉDENT EXERCICES ANTÉRIEURS		97 049	97 049,70	76 705
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES		227 049	207 170,70	226 855

COMPTE-RENDU DES DÉVOLUTIONS PASSÉES EN PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des marchés passés selon une procédure adaptée qu'il a signés depuis la dernière réunion du Comité Syndical en vertu de la délégation que lui a attribuée l'assemblée dans sa délibération du 29 juillet 2020.

N° marché	OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT HT
AA2301	Acquisition d'un détecteur portable de niveau de boues dans les dispositifs d'assainissement non collectif	COMETEC	1 133,60 €

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Participation 2023 du budget « assainissement collectif » aux frais de fonctionnement du Syndicat** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat dispose d'un budget principal (budget eau potable) et de deux budgets annexes (budgets assainissement collectif et assainissement non collectif). L'ensemble des frais de personnels, d'acquisition et d'entretien des matériels et fournitures, ainsi que des autres charges courantes nécessaires au fonctionnement du Syndicat est imputé sur le budget principal c'est-à-dire le budget eau potable.

Conformément aux termes de l'instruction M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux, le Président propose de fixer, pour l'exercice 2023, le montant de la participation du budget « assainissement collectif » au profit du budget « eau potable » en fonction du volume des moyens humains et matériels effectivement employés pour faire fonctionner le service.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- FIXE à 158 000 € le montant de la participation 2023 du budget « assainissement collectif » au profit du budget « eau potable » :

- frais de personnel.....	146 000 €
- autres frais de fonctionnement.....	12 000 €
- TOTAL.....	158 000 €

- AUTORISE Monsieur le Président à procéder au paiement et au recouvrement de ces sommes.

- PRÉCISE que le paiement et le recouvrement de ces sommes pourra se faire en plusieurs acomptes étalés sur l'exercice 2023.

➤ **Participation 2023 du budget « assainissement non collectif » aux frais de fonctionnement du Syndicat** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat dispose d'un budget principal (budget eau potable) et de deux budgets annexes (budgets assainissement collectif et assainissement non collectif). L'ensemble des frais de personnels, d'acquisition et d'entretien des matériels et fournitures, ainsi que des autres charges courantes nécessaires au fonctionnement du Syndicat est imputé sur le budget principal c'est-à-dire le budget eau potable.

Conformément aux termes de l'instruction M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux, le Président propose de fixer, pour l'exercice 2023, le montant de la participation du budget « assainissement non collectif » au profit du budget « eau potable » en fonction du volume des moyens humains et matériels effectivement employés pour faire fonctionner le service.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- FIXE à 128 000 € le montant de la participation 2023 du budget « assainissement non collectif » au profit du budget « eau potable » :

- frais de personnel.....	122 000 €
- autres frais de fonctionnement.....	6 000 €
- TOTAL.....	128 000 €

- AUTORISE Monsieur le Président à procéder au paiement et au recouvrement de ces sommes.

- PRÉCISE que le paiement et le recouvrement de ces sommes pourra se faire en plusieurs acomptes étalés sur l'exercice 2023.

➤ **Antennes radioélectriques sur ouvrages du Syndicat – redevance annuelle – exercice 2023** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que des antennes radioélectriques ont été mises en place avec l'autorisation du Syndicat sur divers ouvrages existants. Il précise qu'il convient de procéder au recouvrement de la redevance annuelle d'occupation.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- FIXE comme suit la redevance annuelle de l'exercice 2023 pour l'occupation d'ouvrages ou de terrains appartenant au Syndicat par des antennes radioélectriques :

RÉSERVOIR	UTILISATEUR	MONTANT HT	TVA 20%	MONTANT TTC
AUBERTIN	RADIO PAÏS à Lescaur	400 €	80 €	480 €

- AUTORISE Monsieur le Président à procéder au recouvrement de cette somme auprès des établissements concernés.

➤ **Subvention allouée à l'association Eau Vive – exercice 2023** : Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du courrier adressé par l'association Eau Vive qui met en œuvre et finance des projets d'alimentation en eau potable en faveur des populations du SÉNÉGAL, du BURKINA FASO, du MALI et du NIGER.

Il propose de lui allouer une subvention au titre de 2023 dont le montant est fixé par le Comité Syndical.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- FIXE à la somme de 3 000 € le montant de la subvention allouée à l'association Eau Vive Pau Pyrénées (Esplanade Vandenberghe – 64140 BILLÈRE) au titre de l'action définie ci-dessus.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

➤ **Créance éteinte au nom de la société AMBIANCE SPA – service assainissement collectif** : Monsieur le Président expose à l'assemblée que, dans sa séance du 4 octobre 2019, le Tribunal de Commerce de Pau a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de la société AMBIANCE SPA. Cette procédure met fin à la liquidation judiciaire du 16/05/2017 et entraîne l'effacement des dettes de la société.

La société AMBIANCE SPA est redevable auprès du Syndicat de la somme de 244,28 € TTC portant sur le service assainissement collectif pour l'exercice 2019 (titre n°35 du 8/03/2019).

Conformément aux recommandations du SGC de Mourenx-Orthez, Monsieur le Président propose à l'assemblée de passer ce titre en créance éteinte.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DÉCIDE de passer en créance éteinte le titre n°35 du 8/03/2019 du budget assainissement collectif au nom de la société AMBIANCE SPA pour un montant de 244,28 € TTC.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire.

- PRÉCISE que les crédits suffisants figurent au budget de l'exercice.

➤ **Admissions en non-valeur – services assainissement collectif et assainissement non collectif** : Monsieur le Président présente à l'assemblée les états dressés par le SGC de Mourenx-Orthez relatif aux diverses taxes et produits irrécouvrables des services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du Syndicat portant sur l'exercices 2021 pour les montants suivants : 98,01 € TTC pour le service assainissement et 180,00 € TTC pour le service assainissement non collectif.

Cet état, figurant en annexe de la présente délibération, est détaillé par Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier. Il est proposé d'admettre l'ensemble de ces titres en non-valeur.

Oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- DÉCIDE l'admission en non-valeur des titres figurant en annexe de la présente délibération pour un montant total de 98,01 € TTC pour le budget assainissement collectif et 180,00 € TTC pour le budget assainissement non collectif.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à cette affaire et précise que les crédits suffisants figurent au budget de l'exercice.

➤ **Participation du budget « assainissement non collectif » aux frais d'acquisition d'une caméra portative d'inspection de canalisations et d'un détecteur de réseaux et de sondes** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'il vient d'attribuer à l'entreprise AGM TEC un marché d'acquisition d'une caméra portative d'inspection de canalisations et d'un détecteur de réseaux et de sondes. Ce marché s'élève à 7 368 € TTC.

Les sommes dues au titre de ce marché seront payées par le budget « assainissement collectif ». Or, ce matériel d'exploitation sera également utilisé par le service « assainissement non collectif » du Syndicat.

Le Président indique qu'il convient donc de faire participer le budget « assainissement non collectif » au frais d'acquisition de ce matériel. Il propose de fixer cette participation à la somme à 6 500 €.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APPROUVE la participation du budget « assainissement non collectif » au profit du budget « assainissement collectif » au titre des frais d'acquisition d'une caméra portative d'inspection de canalisations et d'un détecteur de réseaux et de sondes.

- FIXE à la somme de 6 500 € le montant de la participation du budget « assainissement non collectif » au profit du budget « assainissement collectif » au titre des frais d'acquisition de ce matériel d'exploitation.

- AUTORISE Monsieur le Président à procéder au paiement et au recouvrement de ces sommes.

➤ **Étude technico-économique de faisabilité du déversement des eaux usées collectées par le système d'assainissement de la station d'épuration de Lacq-Abidos dans le système d'assainissement de la Commune de Mourenx - demande de subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département des Pyrénées-Atlantiques** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que des discussions ont été initiées entre le Syndicat et la Commune de Mourenx pour étudier la faisabilité technico-économique du déversement des eaux usées collectées par le système d'assainissement de la station d'épuration de Lacq-Abidos dans le système d'assainissement de la Commune de Mourenx.

Le montant prévisionnel des dépenses relatives à cette étude s'élève à la somme de 15 900 € HT.

Le Président propose de solliciter l'attribution de subventions aussi élevées que possible de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- SOLLICITE l'attribution de subventions aussi élevées que possible de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département des Pyrénées-Atlantiques pour l'étude technico-économique de faisabilité du déversement des eaux usées collectées par le système d'assainissement de la station d'épuration de Lacq-Abidos dans le système d'assainissement de la ville de Mourenx.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

➤ **Étude hydrogéologique de délimitation de l'aire d'alimentation des captages d'Arbus, Artiguelouve et Tarsacq - demande de subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques** : Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la nécessité de réaliser l'étude hydrogéologique de délimitation de l'aire d'alimentation des captages pour la production d'eau potable situés à Arbus, Artiguelouve et Tarsacq. Cette opération s'inscrit dans la politique du Syndicat visant à améliorer la protection des captages et la préservation de la qualité de la ressource en eau, conformément au programme du Plan d'Actions Territorial du Gave et Pau.

Le montant prévisionnel des dépenses s'élève à la somme de 31 550 € HT, au vu du marché attribué au groupement de bureaux d'études ETIAGES et AQUIFERES.

Le Président propose de solliciter l'attribution de subventions aussi élevées que possible de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- SOLLICITE l'attribution de subventions aussi élevées que possible de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques pour l'étude hydrogéologique de délimitation de l'aire d'alimentation des captages d'Arbus, Artiguelouve et Tarsacq.

- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait et délibéré en séance aux jour, mois et an susdits.

Jean-Pierre CAZALÈRE
Président,

Marie-Thérèse MIRASSOU
Secrétaire de séance